



# RÉVOLUTIONNAIRES

## Tours · agglomération

### Bulletin des militant·e·s du NPA 37

#### Répression de l'État et violence patronale : faisons bloc

Jeudi 18 avril, Jean-Paul Delescaut, secrétaire de l'Union départementale CGT du Nord, a été condamné un an de prison avec sursis et 5 000 euros d'amende pour « apologie du terrorisme ». Ce militant syndical était poursuivi en raison d'un tract écrit collectivement et diffusé le 10 octobre dernier, trois jours après l'attaque du Hamas contre Israël.

#### La criminalisation

#### du soutien au peuple palestinien

« Les horreurs de l'occupation illégale se sont accumulées. Depuis samedi [7 octobre], elles reçoivent les réponses qu'elles ont provoquées » : c'est ce passage du tract qui a permis à la justice d'estimer que le tract « constituait une légitimation d'un attentat de masse sous couvert d'une analyse historique ». Jean-Paul Delescaut n'est pas un cas isolé. Rima Hassan, candidate LFI aux élections européennes, est convoquée par la police le 30 avril, elle aussi pour « apologie du terrorisme », juste après l'interdiction de la réunion publique en solidarité avec la Palestine à Lille en compagnie de Jean-Luc Mélenchon. C'est aussi le cas de Siham Assbague, journaliste et militante antiraciste, ou encore d'Anasse Kazib, cheminot, militant révolutionnaire et syndicaliste à Sud Rail, et de bien d'autres. Selon le ministère de la Justice, 600 procédures étaient en cours en janvier 2024 pour « apologie du terrorisme » ou « provocation à la haine raciale ». Une tentative de faire taire toute contestation, et à l'indignation bien sélective. Aucune poursuite n'a été engagée contre ceux qui légitiment le génocide en cours à Gaza, déjà plus de 34 000 morts sous les bombes, dont un tiers d'enfants, et la famine prévisible et organisée qui pourrait suivre.

#### Une dérive autoritaire contre toute forme de contestation

Cette répression contre celles et ceux qui soutiennent le peuple palestinien est un pas supplémentaire dans le cours autoritaire et liberticide du gouvernement Macron. Manifestations et réunions politiques interdites, militant·e·s convoqué·e·s par la police, lycéen·ne·s sous surveillance, sportifs, chercheurs, universitaires, écrivains, cinéastes blacklistés, adjoint au maire privé de son mandat...

Alors que les droits des chômeurs sont attaqués, le patronat annonce les licenciements. Aux actionnaires les

dividendes, aux travailleurs les fermetures d'usines. Stellantis fait planer la menace sur plusieurs usines du groupe. ExxonMobil annonce la vente de plusieurs sites et la suppression de 677 emplois, quand Sanofi prévoit d'en supprimer 300.

Le gouvernement aussi, avec son ministre de la Fonction publique, Guérini, qui annonce que les licenciements ne seront plus « tabous » dans la fonction publique. En réalité, des licenciements de fonctionnaires, il y

en a déjà sur des motifs disciplinaires. Mais le gouvernement use de bien d'autres méthodes pour réduire les effectifs, le gel des embauches, la dégradation des conditions de travail pour pousser au départ...

Alors oui, il y a bien des raisons de se révolter et de s'organiser contre ce monde barbare. Pas question de se laisser bâillonner !

26/04/2024



#### Développer fil bleu,

une urgence sociale et écologique que les patrons doivent payer !

La gratuité du transport en commun pour les moins de 11 ans (souhait du maire de Tours) a été décidée par les élus de la métropole.

C'est un tout petit pas, une décision qui ne permet pas de répondre à l'urgence climatique et sociale. Ce qui est nécessaire, c'est la gratuité pour tous. Elle permettrait un développement rapide et massif du schéma de transport. Elle devrait s'appuyer sur un haut niveau de confort, de ponctualité et de sécurité. C'est possible et déjà réalisé dans plusieurs dizaines d'agglomérations en France.

L'exploitation de cette infrastructure a été confiée à Keolis (réseau fil bleu), une boîte qui a fait 6,7 milliards de chiffre d'affaires en 2022. A l'origine de la santé de l'entreprise, ce sont les travailleurs de fil bleu, qui nous transportent, en faisant des journées jusqu'à 11 heures d'amplitude, pour un salaire très souvent autour de 1350 euros net.

En prenant sur les profits des entreprises, sur les aides de l'État au secteur privé (plus de 2 000 dispositifs pour plus de 150 milliards d'euros par an), il serait possible de financer des services publics gratuits. Mais cela suppose de prendre l'argent où il est, et de rendre aux usagers et aux travailleurs de fil bleu le pouvoir de tout décider, tout contrôler !

#### Banderole « trahison »

#### au fronton de l'opéra de Tours

Depuis plus d'un an, les musiciens de l'opéra de Tours revendiquent et font grève pour la régularisation de leurs CDD en CDI à temps complet. Ces travailleurs même si ils ont de beaux costumes n'en sont pas moins précaires et exploités !

Ainsi, le 15 mars, une banderole était accrochée sur le fronton de l'opéra avec l'inscription « Trahison ». Le syndicat tourangeau des artistes musiciens dans son communiqué expliquait la situation : « le maire de Tours a trahi sa parole, il s'était engagé sur un objectif de CDI à temps complet ».

Les musiciens très déterminés ont refait grève le 14 avril pour faire aboutir cette revendication. Mais c'est quoi cette gauche aux commandes de la mairie qui fait une politique de droite ?

Manifestation du 1<sup>er</sup> mai  
Place Jean Jaurès 10 h

## Abattre le capitalisme et son institution policière !

Nous avons pris l'habitude de voir la répression de la police contre les mouvements sociaux et les quartiers populaires. Répression de la police envers les Gilets jaunes, du mouvement des travailleurs contre la réforme des retraites, des grévistes de Verbaudet, des mouvements écologistes et des travailleurs sans papiers. Elle est exacerbée depuis quelques années sous les ordres de Hollande, Valls, Cazeneuve, Macron et Darmanin.

La police est structurée par la violence et pour l'exercer dans l'intérêt du maintien de l'ordre capitaliste. Elle est donc classiste, raciste et sexiste. La maltraitance et les agressions ont lieu aussi en son sein. C'est ce qui est arrivé sur Tours. Le 12 avril, un policier du commissariat a été mis en examen par la procureur pour avoir drogué deux de ses collègues femmes en service. Événement embarrassant pour une institution qui prétant pouvoir lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

## Un candidat RN poursuivi pour crimes contre l'humanité

La Ligue des droits de l'homme et l'association Utopia 56, qui s'occupe des migrants, ont déposé plainte à Paris pour complicité de crimes contre l'humanité et complicité de torture contre Fabrice Leggeri, le numéro trois de la liste Rassemblement national (RN) pour les élections européennes.

De 2015 à 2022, ce dernier avait occupé le poste de directeur exécutif de Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes. Il lui est notamment reproché d'avoir activement facilité des refoulements illégaux en mer de bateaux de migrants dans le cadre de ses fonctions. Il les avait livrés aux autorités libyennes alors même que dans ce pays ces derniers étaient l'objet de violences physiques et sexuelles, de détention arbitraire, de torture et d'esclavage.

Ses agissements avaient été dénoncés dans un rapport de l'Office européen de lutte anti-fraude qui l'avait contraint à démissionner. Avec un tel palmarès, pas étonnant qu'il figure en position éligible sur la liste du Rassemblement national.

## Contrôle des chômeurs : les chiffres et les mensonges

Le Premier ministre a lancé une campagne contre les fraudes à l'assurance chômage et pour débusquer les chômeurs qui ne recherchent pas activement un emploi. À ce propos *Le Canard enchaîné* a repris les chiffres de France Travail.

Le nombre de contrôle a explosé, passant de 350 000 à 525 000 par an entre 2019 et 2023. 83 % des demandeurs d'emploi ont présenté toutes les preuves d'une recherche active de travail. Rappelons que moins de la moitié bénéficie d'une indemnisation !

Mais Attal veut saper l'assurance chômage, la réalité ne l'intéresse pas.

## Pour aller plus loin : 1994 - le génocide au Rwanda

Il y a 30 ans, le « Gouvernement Intérimaire Rwandais » commettait un génocide sur les hommes, femmes et enfants considérés comme Tutsis.

Pendant les massacres, Juppé, ministre des Affaires étrangères, évoquait une « guerre tribale », tandis que Mitterrand parlait de « chefs locaux » réglant « des comptes à coup de machettes ». Une vision coloniale qui minimisait la responsabilité des autorités françaises.

### Avant 1994 : un génocide annoncé

De 1990 à 1994, des tueries de civils sont organisées par le régime du président Habyarimana, et la France renforce sa coopération militaire. Les livraisons d'armes se sont poursuivies au début 1994, alors qu'une partie des armes étaient redistribuées à des milices racistes et violentes.

### 1994 : l'État français complice

Le président Habyarimana est assassiné le 7 avril. Les extrémistes du « Hutu Power » forment un gouvernement intérimaire qui lance le génocide selon un plan méthodique.

800 000 personnes sont tuées en 3 mois, souvent à la machette, des barrages routiers, des milices ou de l'armée, bouclent le pays et empêchent les Tutsis de s'enfuir.

Bicamumpaka, ministre des Affaires étrangères du gouvernement génocidaire, fut reçu le 27 avril à Paris par l'Élysée et Matignon (aucun autre pays au monde ne l'a reçu). Des livraisons d'armes se poursuivent.

### L'opération Turquoise n'arrête rien

L'opération Turquoise, menée par l'armée française à partir de juin 1994 reçoit un mandat de l'ONU dans un but humanitaire. Mais elle n'a pas les moyens matériels pour prendre en charge les survivants. A Bisesero le 25 juin, elle laisse les massacres se poursuivre plusieurs jours et faire un millier de morts.

Les génocidaires ne sont pas désarmés, ni empêchés de fuir au Zaïre (ce qui conduira à la guerre au Kivu, un conflit toujours en cours aujourd'hui). Les camps de réfugiés au Zaïre restaient dirigés par les génocidaires, avec l'assentiment de l'État français.

C'est l'avancée des rebelles du FPR dirigés par Kagame, qui met fin aux massacres.

### Après les massacres : le camouflage

Plusieurs personnalités politiques seront accueillies en France. Il a fallu attendre 2020 pour que Félicien Kabuga, un des financiers du génocide, soit arrêté, après des années passées en France.

En 2021, le rapport Duclert demandé par Macron reconnaissait un « aveuglement » des autorités françaises sur le génocide.

Il n'est de pire aveugle que celui qui ne veut rien voir.

La politique française était criminelle. Les soldats français n'ont pas tué les Tutsis au Rwanda. Ils ont armé et formé ceux qui ont exécuté le génocide, aux côtés desquels ils avaient combattu avant 1994.



## Examen oral au Medef : Bardella premier de sa classe

Jeudi 18 avril, 7 têtes de liste des élections européennes ont participé à un «Grand oral» du Medef pour détailler leur programme économique à un parterre de grands patrons.

Le candidat du RN, Jordan Bardella, a déclaré d'emblée qu'il était là pour « rassurer » le monde des affaires et a passé son temps à flatter les patrons... Il a promis que les députés lepénistes au Parlement européen seront aussi dociles que les autres. À bon entendeur...

# RÉVOLUTIONNAIRES

## Tours · agglomération

NPA a choisi de se séparer du reste de l'organisation. A Tours, cette situation se traduit par l'existence de deux comités séparés.

Les militant·e·s du Nouveau Parti Anticapitaliste continuent de construire un parti pour tous les exploité·e·s et les opprimé·e·s, qui ont, à eux seuls, la capacité et la force de changer cette société, non par les élections, mais par leurs propres luttes.

<https://nouveaupartianticapitaliste.fr>

Le bulletin « Révolutionnaires » est écrit par les militant·e·s du NPA de Tours et de son agglomération.

Lors du congrès de décembre de 2022, une des plateformes du